

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

MAIRIE DE LABOULE

24 place de l'église

07110 LABOULE

04 75 88 98 62

mairie@laboule.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 3 MARS 2026 A 19H

L'ordre du jour est le suivant :

- Demande de subvention 2025 de l'Association de Rénovation de l'Église de Laboule
- Demande d'autorisation à utiliser une parcelle communale comme site de lâcher des chamois
- Demande d'occupation du domaine public à Valousset
- Admission en non valeur des créances irrécouvrables
- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement
- Compte de gestion 2025 – Budget principal¹
- Compte de gestion 2025 – Budget eau et assainissement¹
- Compte administratif 2025 – Budget principal¹
- Compte administratif 2025 – Budget eau et assainissement¹

¹ Le vote des comptes aura lieu sous réserve de la disponibilité des comptes de gestion à la date du conseil.

Il est rappelé que le public n'est pas autorisé à prendre la parole pendant les délibérations.

Laboule, le 24/02/2026

Françoise GALLET
MAIRE

